01 mars 2024

Brèves CFE-CGC du CSE du 29/02/2024

I. Approbation des budgets activités sociales et culturelles

II. Point d'information sur France Travail

III. Contrat de professionnalisation GDD

IV. Information sur le programme ARU (Accueil Relation Usagers)

V. Information sur le PAPRIPACT 2024

VI. Questions de la CFE-CGC

Vos élus et représentant au CSE
Paul FARGUES - Sandrine MARIVOËT
Cathy CORIS – Frédéric POUCHIN
Catherine LECOINTE - Emanuèle BERNAL
Rodolphe GODARD – Sebastien BONNIEC
Vincent BABET

Prochain CSE : le 28 mars 2024
Des remarques, des questions ?
Contactez-nous !

Syndicat.CFE-CGC-Normandie@pole-emploi.fr
0629406740 ou @CFECGCPENORMAND

Retour au sommaire

Les membres du CSE ont observé une minute de silence en mémoire de nos collègues Amina DRIOUCH, Mireille SCHAAFS et Jean-Pierre LE GOUPILLOT.

APPROBATION DES BUDGETS ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Le budget prévisionnel des activités sociales et culturelles 2024 a été adopté à la majorité. La masse salariale de France Travail Normandie ayant baissé, la subvention calculée sur celle-ci est en diminution de 78.000€. De ce fait, les élus ont décidé à la majorité d'être prudents dans la gestion, nous réajusterons au plus proche du budget en septembre. Ce budget prévoit la mise en place des prestations suivantes :

- **Une Prestation loisirs de 500€ / agent** avec une majoration de **180€ / enfant** à charge de moins de 18 ans.
- **Une prestation d'activité sportive ou culturelle** par agent d'un montant de **50€**
- **Une prestation Noël** d'un montant de **100€ / agent et 50€ / enfant**.

Rappelons que la CFE-CGC est membre du bureau du CSE et participe activement à la proposition de prestations & à la cogestion du CSE.

POINT D'INFORMATION SUR FRANCE TRAVAIL

La Directrice Régionale nous informe qu'elle est toujours en attente d'une décision ministérielle sur l'extension des expérimentations France Travail. A ce jour la Normandie s'est positionnée sur les 6 programmes métier. Pour le moment seul le programme simplification est retenu et nous sommes en attente des arbitrages concernant les autres programmes.

La CFE-CGC insiste sur l'accroissement de la charge de travail des fonctions supports DR avec le déploiement de France Travail alors que les effectifs sont en baisse depuis des années ; citons par exemple l'impact sur les services RH développement des compétences, le service informatique ou immobilier.

La Directrice Régionale accepte d'étudier les demandes des Directeurs de service qui solliciteraient un renfort même si, à ce jour elle ne voit pas d'impact direct sur les programmes qui seront engagés.

Retour au sommaire

La CFE-CGC a interrogé la Direction quant au projet de la DG d'une réorganisation des services pour plus de cohérence avec les enjeux de France travail. En miroir une réorganisation DR est-elle prévue en région dans les prochaines semaines ?
La Directrice régionale affirme qu'il n'en est rien.

La CFE-CGC s'interroge également sur l'organisation et le management des territoires : la disparition de la fonction DTD avec le retour à un DT par département est-elle programmée ?
La Directrice régionale nous répond qu'une réflexion est en cours à ce sujet et qu'un objectif de simplification est visé. Pour autant, à ce jour, il n'y a pas de décision arrêtée sur la disparition des DTD.

Au sujet des territoires d'extension de l'expérimentation ARSA sur la région, la CFE-CGC a effectivement capté l'information selon laquelle le département de la Manche et le bassin havrais seraient concernés ?
La Ministre n'ayant pas statué. La Directrice régionale affirme n'avoir aucune information.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION GDD

La vague 5 a permis de faire 13 embauches en CDI. La campagne 2024 va être lancée avec le recrutement de 12 nouveaux contrats sur les sites suivant : Caen Beaulieu, Cherbourg les tourelles, Mondeville, Saint-Lô pour la DT 14-50 ; Argentan, Pont-Audemer, Verneuil, Bernay pour la DT 27-61 ; Forges les eaux, Rouen Luciline, Rouen Beauvoisine, Rouen St-Etienne du Rouvray pour la DT 76.
La CFE-CGC reste favorable à ces contrats en alternance, ce levier constitue pour nous un véritable atout pour favoriser l'insertion professionnelle et le développement de compétences sur le métier GDD qui reste très technique et difficile à pourvoir.

Notre établissement étant contributeur auprès de l'OPCO cohésion sociale UNIFORMATION, ce type de recrutement apparaît là aussi légitime afin d'utiliser le plus efficacement nos moyens.

A notre question concernant le maintien de la proximité des lieux de formations avec les agents et le maintien des salles sur la région et l'alternance Caen-Rouen, la Direction des Ressources Humaines affirme pouvoir organiser les sessions de formation sur Caen et Rouen, en intégrant des agents de Bretagne pour remplir le groupe de formation afin qu'il soit pédagogiquement optimal.

La CFE-CGC a voté favorablement pour le lancement de la vague 6.

INFORMATION SUR LE PROGRAMME ARU (ACCUEIL RELATION USAGERS)

Pour la CFE-CGC, quel que soit l'intérêt que peut représenter ce programme d'ampleur, le niveau de la charge de travail impactant les services supports, les managers et les agents devra demeurer au cœur de la réflexion sur l'équilibre charges/ressources généré par les projets qui y sont rattachés.

Nous alertons une nouvelle fois sur la calendrier serré de déploiement qui est concentré sur le premier semestre. Là encore les managers vont mener ce projet et leur charge de travail va encore s'alourdir.

INFORMATION SUR LE PAPRIPACT 2024

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.

Le CSE a adopté à l'unanimité une délibération demandant le report de la consultation du PAPRIPACT après la remise du rapport d'expertise votée fin 2023 et finalement validée en février 2024 par le juge.

Cette expertise permettra d'amender si nécessaire les mesures de prévention proposées en tenant compte des préconisations de l'expert. Cela permettra à la CSSCT d'enrichir le PAPRIPACT.

Retour au sommaire

QUESTIONS DE LA CFE-CGC

Pourrait-on obtenir le bilan de la campagne de don du sang 2023 ? Quid de la campagne de don du sang 2024 ?

La campagne 2023 a concerné 6 agents sur le bassin de Rouen et 4 sur le bassin de Caen. Pour 2024, les modalités sont en cours d'élaboration.

En cas d'évènements extraordinaires de type intempéries, France Travail met en place une procédure spécifique adaptée pour ses collaborateurs. Qu'est-il prévu pour les Personnels travaillant au sein de France Travail (services civiques, prestataires, agents d'entretien etc...) ?

Les consignes sont applicables aux salariés de FT, charge aux employeurs des utilisateurs de nos locaux de prendre les décisions nécessaires.
Cette réponse nécessiterait la mise en place d'une procédure partagée avec tous les employeurs.

Suite au questionnaire sur l'égalité professionnelle pourrions-nous avoir le taux de réponses ainsi que les résultats ?

La Direction nous indique un taux de 30% de réponses en Normandie, les résultats nationaux seront donnés aux négociateurs de l'accord égalité professionnelle.

Les lettres de mission dans le cadre du dispositif AIJ seront-elles prolongées au-delà du 30 avril ?

La Direction régionale nous informe que nous sommes en attente de la décision du Conseil d'Administration FT pour avoir des informations.